



Nos buts sont :

Promouvoir toute action visant au développement d'une agriculture de proximité traditionnelle, biologique ou respectueuse de l'environnement.
Développer la vente directe par souscription des produits agricoles (légumes, pains, céréales, farines, huiles, produits laitiers, ...).
Proposer des rencontres, soirées, activités en lien avec son objet.

L'adhérent s'engage en souscrivant à l'Association :

A respecter la Charte des AMAP et les statuts, consultables sur simple demande.
A faire des distributions selon le calendrier communiqué dans l'année.
A être présent lors de activités sur le terrain des producteurs au minimum 1 fois dans l'année.
A participer à l'Assemblée Générale.

Je soussigné(e) _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel _____

Adhère à l'Association « L'Olivier » Augers en Brie en tant que :

- Membre actif et souscripteur d'un ou plusieurs contrats d'engagement.
- Intermittent (accepte de racheter ponctuellement l'engagement d'un adhérent)
- Membre (sans engagements)

Le montant de l'adhésion est fixé à 20€. 10€ pour l'Amap l'Olivier et 10€ pour le Réseau AMAP Ile de France.
Règlement à joindre au bulletin d'adhésion à l'ordre de l'Association)

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

www.amap-olivier.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association.